



#proximité

## LA LETTRE DE VOTRE TERRITOIRE **LIVRADOIS-FOREZ**



**Le Livradois-Forez est un territoire rural dynamique où les agriculteurs ont su et savent s'adapter aux contraintes pour développer des outils de production performants et viables. Cela n'a pas été aisé.**

Aujourd'hui encore, les exploitations doivent se réinventer, s'adapter, se perfectionner pour perdurer.

**L'installation de nouveaux exploitants est un véritable enjeu pour notre territoire** et passe - en partie - par l'anticipation de la transmission de nos exploitations (50 % des exploitants ont plus de 50 ans).

Pour vous accompagner dans la réflexion, le territoire Livradois-Forez a organisé les 3 et 10 février derniers des réunions d'information sur la transmission sur 2 exploitations (dont une installation en hors cadre familial). L'une d'entre elles, orientée sur la filière lait a été co-animée avec la Société Fromagère du Livradois, pour envisager l'avenir ensemble.

**Notre présence en territoire et l'accompagnement de proximité sont une priorité pour nous.**

Que ce soit en appui individuel sur des projets spécifiques ou des démarches courantes, ou en collectif sur des thématiques techniques, économiques..., pour tous types de production, nous sommes là pour vous former et vous aider dans le développement et la pérennisation de vos exploitations.

Enfin, le bon développement de notre agriculture locale passe aussi par la mobilisation des moyens mis en place par les partenaires et collectivités qui travaillent sur la thématique agricole. Nous avons rencontré dernièrement la Communauté de communes Ambert Livradois Forez pour sensibiliser les élus à notre agriculture locale et nos problématiques (foncier, installation,...). La politique agricole des collectivités doit être cohérente et complémentaire avec nos réalités et nos besoins du terrain pour que les exploitations de demain soient viables et vivables.

Demain, pour que notre agriculture reste dynamique avec le renouvellement des générations, tous les acteurs du monde agricole doivent travailler ensemble ! »

**Christophe FERRET**  
Élu Chambre d'agriculture  
Responsable territoire Livradois-Forez

## LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE



**40 000 ha** de SAU

### LE CHEPTEL en nombre de têtes

Brebis **11 700**  
Vaches laitières **7 800**  
Vaches allaitantes **6 200**  
Chèvres **317**



**57**  
exploitations  
EN BIO



**230**  
exploitations  
ont un atelier  
EN VENTE  
DIRECTE

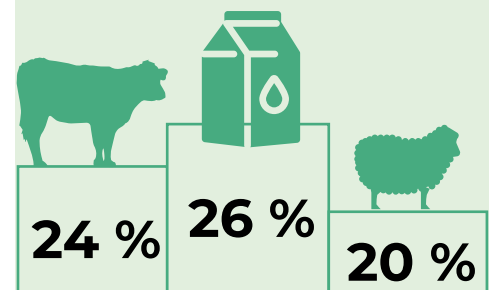


**18**  
installations  
(DJA) en 2020



**32 MILLIONS D'EUROS**

C'est le produit brut généré par la production agricole du territoire en 2018



Déclaration  
PAC 2021

**3 bonnes raisons de réaliser ensemble votre déclaration**

- ✓ Faciliter vos démarches
- ✓ Ne rien laisser au hasard
- ✓ Optimiser vos aides

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 15 MAI**

Vos conseillers Chambre vous accompagnent pour vous aider à réaliser **vos déclaration PAC 2021**.

Près de chez vous dans votre antenne en territoire ou à distance en visio, **choisissez la formule qui vous convient.**

**NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE**

**Vous pouvez prendre RDV en ligne** en flashant ce QR CODE, ou en vous rendant sur notre site Internet. **Simple et rapide !** Sinon contactez votre antenne de territoire.



# ZOOM SUR :



## LE COMITÉ DE PILOTAGE DU TERRITOIRE

Suite aux élections de la Chambre d'agriculture en 2019, le territoire Livradois-Forez a constitué son Comité de pilotage. Il sert à décliner les orientations de la Chambre et à faire remonter les besoins et les envies du territoire.

Dix agriculteurs s'investissent dans ce groupe sous la responsabilité de Christophe FERRET et Benjamin CAYRE. C'est ce Comité qui détermine les actions à mettre en place sur le territoire. Dans les axes de travail identifiés on retrouve : l'installation et la transmission, la technique par production, l'économie...

**Vous avez un projet ? Vous souhaitez travailler sur un sujet particulier en collectif ? N'hésitez pas à nous contacter !**

## EXPÉRIMENTATION HAUTEUR DE COUPE DES MAÏS

En septembre dernier, lors de la récolte des ensilages de maïs sur Ambert, une étude de l'impact de la hauteur de coupe sur le rendement et sur la valeur alimentaire de l'ensilage de maïs a été réalisée.

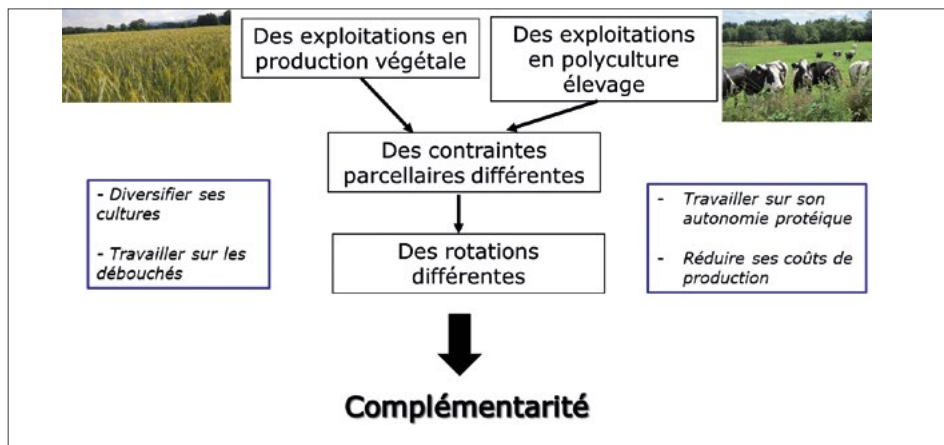
Différentes hauteurs de coupe ont été définies : 15 – 40 et 55 cm pour deux variétés de maïs. Des analyses de la valeur alimentaire sont effectuées.

La répartition du rendement en matière sèche sur la hauteur du pied de maïs est également étudiée. Les résultats obtenus vous seront communiqués avant les prochaines récoltes d'ensilage de maïs.



# GIEE Livradois-Forez protéines

Depuis 2017, un petit groupe d'agriculteurs travaille sur l'autonomie protéique des exploitations avec l'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture. Ce projet, reconnu Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE), regroupe à la fois des exploitants en polyculture-élevage et d'autres en production végétale. Leur objectif, travailler sur leur complémentarité.



Entre 2017 et 2020, différentes actions leur ont permis de développer leurs connaissances sur les sources de protéines, les techniques culturales et les moyens de diversifier leurs rotations.

Le suivi des parcelles de méteils réalisé en 2018 et 2019 a permis de confirmer l'intérêt de cette culture pour produire soit un fourrage, soit un concentré riche en protéines.

Pour une récolte en fourrage, le choix d'un méteil avec un mélange dominant en céréales (70 % céréales + 30 % protéagineux) peut permettre de produire une quantité importante de protéines à condition de le récolter à un stade très précoce (avant l'épiaison des céréales et la floraison des protéagineux).

Concernant la récolte tardive (au stade immature), son principal intérêt réside dans la quantité de fourrage récoltée. La valeur alimentaire est moyenne à faible.



Pour une récolte en grain, 2 options sont possibles :

- Pour une récolte précoce, on pourra privilégier l'association «orge d'hiver + pois protéagineux». Cette association présente aussi l'intérêt de libérer la parcelle assez tôt pour envisager l'implantation d'une culture dérobée d'été.
- Pour une récolte tardive, on choisira l'association «blé ou triticale + pois fourrager», qui pourra aussi constituer un bon précédent pour l'implantation d'une prairie multi-espèces.

Par comparaison, le trèfle violet reste la culture qui produit le plus de protéines par unité de surface, mais avec un coût important pour la récolte.

**111 - Les parcelles suivies en 2017-2018 et 2018-2019**

Année	Altitude	Précipitation	Mélange maïs (Cm/ha)	Partenaires
2017	500 m	100 mm	100/0/0	25 et 30 ans de maïs
2018	500 m	100 mm	100/0/0	25 et 30 ans de maïs
2019	500 m	100 mm	100/0/0	25 et 30 ans de maïs

**112 - Les observations réalisées en 2018 et 2019**

03 et 04/05/2018 et 04/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

05/05/2018 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

06/05/2018 et 06/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

07/05/2018 et 07/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

08/05/2018 et 08/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

09/05/2018 et 09/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

10/05/2018 et 10/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

11/05/2018 et 11/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

12/05/2018 et 12/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

13/05/2018 et 13/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

14/05/2018 et 14/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

15/05/2018 et 15/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

16/05/2018 et 16/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

17/05/2018 et 17/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

18/05/2018 et 18/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

19/05/2018 et 19/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

20/05/2018 et 20/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

21/05/2018 et 21/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

22/05/2018 et 22/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

23/05/2018 et 23/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

24/05/2018 et 24/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

25/05/2018 et 25/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

26/05/2018 et 26/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

27/05/2018 et 27/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

28/05/2018 et 28/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

29/05/2018 et 29/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

30/05/2018 et 30/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

31/05/2018 et 31/05/2019 : Mesure de rendement au stade ensilage. Le rendement est supérieur en 2019 (100 g/m²) par rapport à 2018 (80 g/m²).

Consultez l'ensemble des résultats sur notre fiche technique dédiée sur notre site Internet ou directement en flashant ce QR CODE.

Ressource naturelle de nos régions de montagne, l'herbe constitue la base des rations de nos troupeaux. Il est important de valoriser et optimiser son utilisation pour être le plus autonome possible en fourrages.



Afin de travailler sur la constitution de stocks fourragers en quantité et de qualité, une plateforme d'essais a été mise en place par l'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture et les agriculteurs du secteur, sur la commune de Saint-Just, sur une parcelle du GAEC de Vareilles.

Cette plateforme s'intègre dans les journées « Herbe Richesse du Forez » organisées en partenariat et à tour de rôle entre les Chambres d'agriculture du Puy-de-Dôme, de la Loire et de la Haute Loire.

Les agriculteurs de la zone travaillent avec la Chambre d'agriculture depuis l'été 2019 sur la définition des objectifs et l'implantation des essais.

## “ ILS EN PARLENT

**Benjamin CAYRE, agriculteur à St-Just, chez qui la plateforme est implantée.**

« Dans notre secteur, l'herbe est une richesse à la base de nos systèmes d'élevage. La plateforme Herbe Richesse du Forez est l'opportunité pour nous de faire des tests et des observations pour une sécurisation de notre autonomie fourragère ; dégager du volume avec une bonne qualité de fourrage. C'est aussi le moyen de montrer qu'il y a plusieurs façons de faire, donner des réponses aux agriculteurs qui s'interrogent.

Au niveau des thématiques abordées, le changement climatique en est une avec l'atelier sur les itinéraires techniques d'implantation des prairies. On observe ainsi l'implantation de la prairie au départ et sa résistance dans le temps. La collection variétale quant à elle, vise également à voir les variétés les plus résistantes au sec.

L'atelier «fractionnement des apports d'azote», nous permettra de définir la modalité qui permet d'avoir le meilleur rendement en 1<sup>ère</sup> coupe.

Enfin, l'atelier sur les techniques d'épandage de lisier, vise à mettre en avant celle qui valorise le mieux notre lisier (limite les pertes d'azote).»

**Jean-Yves AYLÉ :** agriculteur très impliqué dans la mise en place et le suivi de la parcelle.

«La plateforme Herbe Richesse du Forez allie connaissances théoriques et pratiques.

**La journée de présentation du 3 juin sera l'occasion de voir de visu les éléments techniques qui peuvent apporter un bénéfice sur nos exploitations.**

Le format de présentation à la micro parcelle, la restitution des résultats et les échanges avec les techniciens et agriculteurs sont très intéressants pour nous.

Pour cette édition, la plateforme est riche à travers les techniques d'implantation de prairie et les choix d'espèces ainsi que les modalités de fertilisation.

Nous pourrions également observer quelques nouveautés grâce aux semis de prairies sous couvert de céréales ou méteils. La journée du 3 juin permettra de voir les prairies avec ou sans le couvert, un an après l'implantation.

La collection variétale travaille sur de nombreux mélanges d'espèces longues durées pour observer leurs implantations et résistances dans le temps. Avec un raisonnement novateur avec la sélection de variétés résistantes au sec ou en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle.

L'essai sur le fractionnement des apports d'azote en micro parcelles avec répétition permet de mettre en lumière l'importance de la fertilisation sur le rendement et la qualité de l'herbe. Les premiers résultats obtenus en 2020, avec 9 tonnes de matière sèche pour une prairie longue durée sans ray grass, prouve que l'on est capable de faire du rendement avec de l'herbe. »

**Alors rendez-vous le 03 juin pour découvrir l'ensemble des résultats lors de la journée Herbe Richesse du Forez à St Just.**

## THÉMATIQUES DE TRAVAIL IDENTIFIÉES

**Modalités d'implantation d'une prairie :** un même mélange prairial a été semé via différentes modalités (avec ou sans labour, avec ou sans désherbage préalable, avec ou sans déchaumage préalable, avec différents types de semoirs).  
**Objectifs :** gestion des mauvaises herbes, simplifier le travail et les coûts d'implantation, s'adapter au changement climatique.

**Semis de prairies sous couvert :** Méteil et prairie à l'automne, méteil à l'automne et prairie au printemps, céréale à l'automne et prairie au printemps. **Objectifs :** produire 2 types de fourrages, observer l'implantation de la prairie dans le temps, s'adapter au changement climatique.

**Pérennité des espèces dans les mélanges prairiaux** Semis de 25 mélanges différents et observation de la pérennité des différentes espèces dans le temps. Les mélanges ont été réfléchis pour une adaptation aux conditions pédoclimatiques de sa parcelle ainsi qu'au changement climatique.

**Modalités d'épandage de lisier :** Comparer les pertes d'azote en fonction de différentes techniques d'épandage de lisier : palettes, pendillards, enfouisseurs. En parallèle, une campagne d'analyse de lisiers a été menée pour illustrer les variations possibles d'une structure à l'autre.

**Fractionnement des apports d'azote :** observer l'incidence des apports d'azote en une ou deux fois sur la prairie et l'incidence des sommes de température sur la valorisation de l'azote.

## COLLECTES FILMS PLASTIQUES, FICELLES ET FILETS

C'est le moment d'apporter vos déchets  
dans les points de collecte près de chez vous.

Et retrouvez toutes  
les consignes  
pour trier vos  
déchets, sur notre  
site Internet ou en  
flashant ce QR CODE.



### Les points de collecte en Livradois-Forez et Dore Bois Noirs

Thiers	<b>22 au 26 Mars</b>	Ets COMBRONDE Agri	9h-12h/14h-17h
Courpière	<b>23 au 25 Mars</b>	PROXIEL – La gare	9h-12h/14h-17h
Viverols	<b>25 Mars</b>	Proche du stade de Football	13h30-16h30
Arlanc	<b>29 Mars</b>	CUMA du Livradois Forez	10h-17h
Celles s/Durolle	<b>29 Mars</b>	Bâtiment de la CODEM – Les sarraix	9h-12h
Condat les Montboissier	<b>30 Mars</b>	La côte – proche du bourg	13h30-16h30
Ambert	<b>01 Avril</b>	Place des Fayettees	9h-14h
Vernet-Chaméane	<b>01 Avril</b>	Route d'Issoire - place vers le garage communal	13h30-16h30
Tours s/Meymont	<b>02 Avril</b>	GAEC GROISNE (MM GROISNE) - Bourdelles	13h30-16h30

### et aussi près de chez vous en Limagne sud

Issoire	<b>22 au 26 Mars</b>	LIMAGRAIN – Chapeau rouge	9h-12h/14h-17h
Manglieu	<b>23 Mars</b>	GAEC des Peslières (M. Bouchiche) – Les Peslières	9h-12h/14h-17h



## Vos interlocuteurs à Ambert



**Juliette PINGUET**  
Animatrice



**Agnès SAVINEL**  
Assistante



**Lionel GENESTIER**  
Conseiller  
transmission



**Agnès PÉRIGNON**  
Conseillère  
d'entreprise



**Gaïane SEYCHAL**  
Conseillère  
d'entreprise

### COORDONNÉES

19 avenue de Lyon - 63600 AMBERT  
04 73 82 09 74 (standard)  
06 30 00 27 40 (Juliette PINGUET)  
lf@puy-de-dome.chambagri.fr  
Facebook : @Juliette Pinguet Pro



**LE BON PLAN** pour rester  
informé(e) de l'actualité de  
votre territoire. Demandez (par  
mail ou tél.) à recevoir gratuitement  
la newsletter de l'équipe : un mail  
ponctuel sur l'actu à ne pas manquer !

**Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme**  
11 allée Pierre de Fermat - 63170 Aubière  
04 73 44 45 46 - contact@puy-de-dome.chambagri.fr

[www.puydedome.chambre-agriculture.fr](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr)

